

Belfort, le 18 août 2014



Le Directeur académique des services
de l'éducation nationale

à

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs
des écoles préélémentaires et élémentaires de Belfort

**Division des Moyens et de
la Logistique**

Dossier suivi par
Dominique BARKAT

Téléphone
03 84 46 69 36

Fax
03 84 28 36 14

Mél.
ce.rythmes.scolaires90
@ac-besancon.fr

**4, Place de la Révolution
Française
CS 60129
90003 Belfort cedex**

Objet : Rythmes scolaires

P. J. : 1

Je vous transmets, sous ce pli, une copie de l'arrêté du maire de Belfort du 6 août dernier portant ajustement des horaires d'entrée et de sortie des écoles de Belfort à compter de la rentrée scolaire 2014. Cette décision modifie pour certaines écoles, les horaires que j'ai arrêtés à l'issue de la consultation du conseil départemental de l'éducation nationale.

J'ai émis un avis favorable à cette proposition, considérant la nécessité d'organiser un fonctionnement satisfaisant de la restauration scolaire assurée par la municipalité.

Je vous remercie de bien vouloir veiller à la bonne information des familles sur les horaires scolaires applicables à la rentrée.



Eugène KRANTZ

Copie transmise pour information à :

- Mesdames les inspectrices de l'éducation nationale